



1 TABLEAU DES USAGES AUTORISES

Usages homologués	Cultures couvertes	Dose maximum	Nombre maximum d'application	Délai avant récolte
Graines protéagineuses ¹	Pois protéagineux, pois fourrager, féveroles ²	4 L/ha	1 au printemps	60 jours
Pois écosés (frais) ¹	Pois de conserve	4 L/ha	1 / an	60 jours
Légumineuses fourragères porte graines	Luzerne, sainfoin, trèfles	4 L/ha	1 / an	3 jours selon réglementation

Limites maximales de résidus : se reporter aux LMR définies au niveau de l'Union Européenne, consultables à l'adresse : <http://ec.europa.eu/food/plant/pesticides/eu-pesticides-database>

NUFARM SAS préconise l'utilisation de ce produit uniquement sur les cultures et usages mentionnés ci-dessus, et, à ce titre, décline toute responsabilité concernant l'élargissement de son utilisation à d'autres usages tels que prévus le catalogue des usages en vigueur.

¹ Par manque de données, NUFARM SAS déconseille l'usage de la spécialité TROPOTONE® sur les cultures de lupins et lentilles fraîches

² Usage autorisé selon l'arrêté du 26 mars 2014, reste sous la responsabilité de l'utilisateur.

2 SPECTRE D'EFFICACITE

Espèces sensibles freinées à 3 L/ha détruites à 4 L/ha	Amarante, atriplex, bardane, bleuet, capselle, carotte sauvage, chardon*, chénopode blanc, coquelicot, datura, épière, fumeterre*, géranium, grémil, jonc épars, laiterson, liseron, linaira, ortie, pensée, renoncules (sauf renoncule bulbeuse), renouée liseron, renouée persicaire, rumex, sanve (avant montaison)*, silène, tabouret des champs, vesce.
Espèces moyennement sensibles freinées à 4 L/ha à traiter très jeunes	Armoise, colza (repousses)**, érigeron, euphorbes, géranium herbe à Robert, gesse, menthe, ortie royale, peigne de vénus, pissenlit, ravenelle**, renoncule bulbeuse, renouée des oiseaux, tussilage, véroniques.
Résistantes	Anthémis, chrysanthème des moissons, gaillet, matricaire mercuriale, morelle, stellaire, séneçon, spergule, toutes les graminées.

Dans les terrains récemment chaulés ou riches en calcaire, la sensibilité des adventices à TROPOTONE® peut se trouver amoindrie.

* Le chardon, la fumeterre, le chénopode sont relativement plus sensibles au TROPOTONE® qu'au MCPA.

** La ravenelle résiste au TROPOTONE®, sauf au stade très jeune (2 feuilles). Les repousses de colza sont sensibles au stade 2 feuilles.

Les meilleurs résultats sont obtenus en traitant les dicotylédones jeunes en conditions poussantes et les dicotylédones vivaces en cours de montaison (chardon). TROPOTONE® pénètre dans la plante en 3 à 4 heures.

3 CONDITIONS D'APPLICATIONS

Cultures de consommation

Cultures des usages homologués	Cultures couvertes	Doses recommandées	Stade d'application
Graines protéagineuses	Pois protéagineux, pois fourrager, féveroles	2,5 à 3,5 L/ha	Appliquer impérativement avant la formation des boutons floraux, sur des plantes mesurant 1 à 15 cm (3 à 6 entrenœuds formés)
Pois écosés (frais)	Pois de conserve	2,5 à 3 L/ha	

Cultures porte-graines

Cultures des usages homologués	Cultures couvertes	Doses recommandées
Légumineuses fourragères porte graine	Luzerne	3 L/ha*
	Sainfoin	4 L/ha*
	Trèfle incarnat	3 L/ha*
	Trèfles blanc, violet, de perse	3 – 4 L/ha*

* Selon recommandations de la FNAMS

NB: TROPOTONE® ne doit pas être utilisé sur trèfle d'Alexandrie, lotier vesce et luzerne (culture de consommation).

4 PRECAUTIONS D'EMPLOI

Sous l'influence de certains facteurs (situation, vent, température, etc ...) les hormones herbicides risquent de provoquer au voisinage de la zone d'application du traitement des dégâts sur les cultures sensibles (vigne, arbres fruitiers, cultures légumières et ornementales, pépinières, lin, colza, tournesol, tabac, légumineuses, pommes de terre de plants, etc ...). Il faut donc éviter l'entraînement du produit en prenant toutes les précautions nécessaires. Ne traiter que par temps calme, sans vent (selon la réglementation en vigueur), de préférence à une température supérieure à 8°C et inférieure à 22°C. Il convient par ailleurs de nettoyer très soigneusement et de rincer le pulvérisateur aussitôt après le traitement. Dans la mesure du possible, il est préférable de réserver un appareil uniquement pour les désherbage. Toutes ces précautions devront être d'autant plus soigneusement respectées que la culture sensible sera proche de la culture traitées et de l'axe des vents dominants à l'époque du traitement.

AMM : 5500179

Composition : 400 g/L (34,8% p/p) de 2,4-MCPB (sel de sodium)

Formulation : Concentré soluble (SL)

5 MELANGES EXTEMPORANES

Bien suivre les recommandations particulièrement avec les formulations huileuses. Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

6 PREPARATION DE LA BOUILLIE

Remplir à moitié la cuve du pulvérisateur. Agiter le bidon et verser la dose de TROPOTONE nécessaire. Mettre en agitation et terminer le remplissage. Maintenir en agitation durant tout le traitement. Éviter l'emploi d'eaux très calcaire qui pourraient insolubiliser une partie de la matière active et réduire l'activité herbicide.

7 PREVENTION ET GESTION DE LA RESISTANCE

L'utilisation répétée, sur une même parcelle, de préparations à base de substances actives de la même famille chimique ou ayant le même mode d'action, peut conduire à l'apparition d'organismes résistants. Pour réduire ce risque, l'utilisateur doit raisonner en premier lieu les pratiques agronomiques et respecter les conditions d'emploi du produit. Il est conseillé d'alterner ou d'associer, sur une même parcelle, des préparations à base de substances actives de familles chimiques différentes ou à modes d'action différents, tant au cours d'une saison culturale que dans la rotation. En dépit du respect de ces règles, on ne peut pas exclure une altération de l'efficacité de cette préparation liée à ces phénomènes de résistance. De ce fait, NUFARM SAS décline toute responsabilité quant à d'éventuelles conséquences qui pourraient être dues à de telles résistances.

8 STOCKAGE DU PRODUIT

Conserver le produit uniquement dans son emballage d'origine, dans un local phytopharmaceutique conforme à la réglementation en vigueur, à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de la portée des enfants et des personnes non autorisées.

9 PROTECTION DE L'OPERATEUR ET DU TRAVAILLEUR

Se laver les mains après toute manipulation/utilisation/intervention dans une parcelle préalablement traitée. Ne pas manger, boire, téléphoner ou fumer lors de l'utilisation du produit .
Il convient de rappeler que l'utilisation d'un matériel adapté et entretenu et la mise en œuvre de protection collectives constituent la première mesure de prévention contre les risques professionnels, avant la mise en place de protection complémentaires comme les protections individuelles.
En tout état de cause, le port de combinaison de travail dédiée ou d'EPI doit être associé à des réflexes d'hygiène (ex: lavage des mains, douce en fin de traitement) et un comportement rigoureux (ex: procédure d'habillage et de déshabillage). Les modalités de nettoyage et de stockage des combinaisons de travail et des EPI réutilisables doivent être conformes à leur notice d'utilisation.
Rapporter les équipements de protection individuelle (EPI) usagés dans un sac translucide à votre distributeur partenaire ECO EPI ou faire appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination de produits dangereux.

Caractéristiques des EPI ▼	PROTECTION DE L'UTILISATEUR PENDANT LES PHASES DE :				PROTECTION DU TRAVAILLEUR
	MÉLANGE/ CHARGEMENT	APPLICATION AVEC :		NETTOYAGE	
		PULVÉRISATEUR PORTÉ OU TRÂINÉ À RAMPE, PNEUMATIQUE OU ATOMISEUR ; PULVÉRISATION VERS LE BAS			
		TRACTEUR AVEC CABINE	TRACTEUR SANS CABINE		
GANTS EN NITRILE réutilisables (certifiés EN 374-3) ou à usage unique (certifiés EN 374-2)	Réutilisables	À usage unique*	À usage unique	Réutilisables	Réutilisables
EPI VESTIMENTAIRE 65 % polyester / 35 % coton >= 230 g/m² + traitement déperlant*	EPI vestimentaire ET EPI partiel ou			EPI vestimentaire ET EPI partiel ou	
EPI PARTIEL blouse ou tablier à manches longues catégorie III type PB3 certifié EN14605+A1					
COMBINAISON DE PROTECTION CHIMIQUE Catégorie III type 3 ou 4 Certifiée EN 14605+A1:2009	Type 3 ou 4			Type 3 ou 4	
LUNETTES ou ECRAN FACIAL certifiés EN 166:2002 (CE, sigle 3)					
BOTTES certifiées EN 13 832-3:2006					

* En cas d'intervention à l'extérieur, dans ce cas les gants doivent être stockés et portés à l'extérieur de la cabine.

10 NETTOYAGE DU PULVERISATEUR ET GESTION DES FONDS DE CUVE

À la fin de la période d'application du produit, l'intégralité de l'appareil (cuve, rampe, circuit, buse...) doit être rincée à l'eau claire. Le rinçage du pulvérisateur, l'épandage ou la vidange du fond de cuve et l'élimination des effluents doivent être réalisés conformément à la réglementation en vigueur.



11 ELIMINATION DU PRODUIT ET DE L'EMBALLAGE

Réemploi de l'emballage interdit. Lors de l'utilisation du produit, bien vider et rincer le bidon à l'eau claire (rinçage manuel à 3 reprises en agitant le bidon rempli au 1/3 ou rinçage mécanique d'une durée minimale de 30 secondes) en veillant à verser l'eau de rinçage dans la cuve du pulvérisateur. Apporter les emballages ouverts, rincés et égouttés à votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou à un autre service de collecte spécifique. Pour l'élimination des produits non utilisables, conserver le produit dans son emballage d'origine. Interroger votre distributeur partenaire d'A.D.I.VALOR ou faites appel à une entreprise habilitée pour la collecte et l'élimination des déchets dangereux

12 EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Se protéger (EPI) et sécuriser la zone. Prévenir les pompiers (18 ou 112) en cas de danger immédiat pour l'environnement que vous ne pouvez gérer avec vos propres moyens. Collecter tout ce qui a pu être en contact avec le produit, terre souillée incluse. Nettoyer le site et le matériel utilisé, en prenant soin de confiner les effluents générés par l'opération de nettoyage. Les éliminer selon la réglementation en vigueur.

13 PREMIER SECOURS

S'éloigner de la zone dangereuse. En cas de contact cutané : enlever tout vêtement souillé, rincer immédiatement et abondamment la peau sous l'eau du robinet. En cas d'irritation ou éruption cutanée, consulter un spécialiste. En cas de projection dans les yeux : rincer immédiatement pendant 15 à 20 minutes sous un filet d'eau paupières ouvertes. Consulter un spécialiste. En cas d'inhalation : en cas de trouble respiratoire, contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. En cas d'ingestion : rincer immédiatement la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sans avis médical. Contacter sans délai les secours : le 15, le 112 ou un centre antipoison. Dans tous les cas, si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité. En cas d'intoxication animale, contactez votre vétérinaire.

14 AVERTISSEMENT

Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduisez sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, tels que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité de ses produits vendus dans leur emballage d'origine ainsi que leur conformité à l'autorisation de mise sur le marché délivrée par les autorités françaises compétentes. Compte tenu de la diversité des législations existantes, il est recommandé, dans le cas où les denrées issues des cultures protégées avec cette spécialité sont destinées à l'exportation, de vérifier la réglementation en vigueur dans le pays importateur.

15 CLASSEMENT



DANGER

H302: Nocif cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



P264: Se laver soigneusement les mains après manipulation.

P273: Eviter le rejet dans l'environnement.

P330: Rincer la bouche.

P301+P312: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.



Délai de réentrée: 24 heures

SPe2: Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer en automne (sauf pour l'usage légumineuses fourragères porte-graine).

SPe3: Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

SPe3: Pour protéger les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

EUH401: Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Détenteur de l'AMM Nufarm SAS - Distributeur de produits phytopharmaceutiques pour utilisateurs professionnels. Numéro d'agrément IF00008 Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto> - Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi se référer à l'étiquette du produit et / ou www.phytodata.com. Février 2020. Annule et remplace toutes versions précédentes.

Nufarm s.a.s

Immeuble West Plaza - 11, rue du Débarcadère - 92700 Colombes

Tél: 01 40 85 50 50 / Fax: 01 47 92 25 45

www.nufarm.fr

 **Nufarm**
Grow a better tomorrow

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.